



A toute personne intéressée

Le 16 septembre 2019

Détachement de travailleurs dans la région frontalière franco-allemande : Qu'apportent les nouvelles simplifications ?

Madame,
Monsieur,

Au mois d'octobre 2017, nous avons organisé un débat passionnant sur la mise en œuvre et les conséquences des obligations de déclaration, de documentation et de présentation de justificatifs en vous assurant que nous nous efforcerons d'obtenir une simplification des démarches administratives imposées dans le cadre du détachement de travailleurs en France.

En concertation avec la Rhénanie-Palatinat, le Bade-Wurtemberg et le Ministère fédéral du Travail et des Affaires sociales, nous avons identifié les domaines dans lesquels il est particulièrement important d'agir. A l'issue de discussions très constructives entre le Ministère fédéral du Travail et des Affaires sociales et le Ministère français du Travail, la France a adopté un certain nombre de simplifications au milieu de cette année. Celles-ci portent notamment sur les détachements ponctuels, de courte durée et sur compte propre. Par ailleurs, il est maintenant possible de consulter le portail SIPSI en langue allemande. Pour l'instant, nous n'avons pas pu faire aboutir d'autres demandes importantes.

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer

**le 14/10/2019, entre 15 h 00 et 17 h 00,
dans les locaux de la CCI de la Sarre, salle 1-3
Franz-Josef-Röder-Strasse 9, 66119 Sarrebruck,**

à une réunion d'information sur le sujet « Le détachement de travailleurs dans la région frontalière franco-allemande : Qu'apportent les nouvelles simplifications ? » A cette occasion, nous vous présenterons les simplifications adoptées en vous donnant la possibilité de discuter avec le Secrétaire d'Etat du Ministère fédéral du Travail et des Affaires sociales, Rolf Schmachtenberg, et le Directeur du cabinet du Ministère du Travail français, Monsieur Antoine Foucher, ainsi que des représentants de premier plan de la Sarre, de la Rhénanie-Palatinat et du Bade-Wurtemberg qui évoqueront avec vous la question de savoir quelles améliorations sont encore nécessaires dans le cadre du détachement de travailleurs entre l'Allemagne et la France.

Nous espérons que ce débat suscitera votre intérêt. Pour nous faire savoir si nous pouvons compter sur votre présence, nous vous remercions de nous retourner avant le **7 octobre 2019** la fiche d'inscription que vous trouverez ci-jointe. Nous précisons que votre participation est gratuite et qu'une traduction simultanée allemand / français est prévue.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Ministère de l'Economie, du Travail,
de l'Energie et des Transports de la Sarre



Jürgen Barke
Secrétaire d'Etat

CCI de la Sarre



Hanno Dornseifer
Président



**Détachement de travailleurs dans la région frontalière franco-allemande :
Qu'apportent les nouvelles simplifications ?**

CCI de la Sarre

14/10/2019, 15 h 00, salle 1-3

Programme

Enregistrement / accueil

Bienvenue

Hanno Dornseifer, Président de la CCI de la Sarre

Présentation du sujet

Jürgen Barke, Secrétaire d'Etat, Ministère de l'Economie, du Travail, de l'Energie et des Transports de la Sarre

Mots de bienvenue

Katrin Schütz, Secrétaire d'Etat, Ministère de l'Economie, du Travail et du Logement du Bade-Wurtemberg

Daniela Schmitt, Secrétaire d'Etat, Ministère de l'Economie, des Transports, de l'Agriculture et de la Viticulture de la Rhénanie-Palatinat

Exposés

Rolf Schmachtenberg, Secrétaire d'Etat, Ministère fédéral du Travail et des Affaires sociales

Antoine Foucher, Directeur du Cabinet, Ministère du Travail

Discussion

Rolf Schmachtenberg, Secrétaire d'Etat, Ministère fédéral du Travail et des Affaires sociales

Antoine Foucher, Directeur du Cabinet, Ministère du Travail

Jürgen Barke, Secrétaire d'Etat, Ministère de l'Economie, du Travail, de l'Energie et des Transports de la Sarre

Eugen Roth, Vice-président du DGB (confédération syndicale allemande) Rhénanie-Palatinat / Sarre

Ralf Hellrich, gérant principal de la Chambre des métiers de Coblenz

Johannes Ullrich, Président de la Chambre des métiers de Fribourg

Animateur : Wolfgang Wirtz-Nentwig SR

Verre d'amitié

Inscription

IHK Saarland
Kompetenzzentrum Außenwirtschaft
Daniel Gessner
66104 Saarbrücken

Numéro de fax : 0681/9520-487

E-mail : International@saarland.ihk.de

Je participerai à

la réunion d'information organisée

**le lundi, 14 octobre 2019, à 15 h 00
dans les locaux de la CCI de la Sarre, salle 1-3,**

sur le thème

**Le détachement de travailleurs dans la région frontalière franco-allemande :
Qu'apportent les nouvelles simplifications ?**

Expéditeur

Société :

Prénom :Nom :

Numéro de téléphone :Adresse électronique :

Autres participants :

Merci de nous faire parvenir votre inscription au plus tard le 7 octobre. La participation est **gratuite**.